

**AVOLAR, asbl**

**ASSOCIATION DES VOLONTAIRES POUR L'AUTOPROMOTION RURALE**

---

---



## **RAPPORT D'ACTIVITE 2007 - 2008**

Avril 2009

Personne de contact :  
**Elvis MBIYA TEKADIOMONA**  
Secrétaire Général

---

**Route Chinoise n° 7, Quartier Loma, en face de l'Eglise CBFC Loma  
B.P. 267 MBANZA – NGUNGU, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
Tél. : 00243-81-651-85-18, 00243-99-181-97-57, 00243-85-526-92-36  
E-mail : aavolar@yahoo.fr Web : www.aavolar.org**

## 0. AVANT – PROPOS

... Parce que, Mendier ou Voler ne constituent pas des solutions pour enrayer le problème de la Famine. C'est pour cela que le préconise le TRAVAIL.

La Famine est le générique par lequel on peut désigner toutes les situations insatisfaisantes qui entravent le développement de nos communautés, parce qu'elle n'est que la résultante du dénuement, de la misère, de la pauvreté, du non accompagnement des acteurs nécessaires...

« **Le Travail libère l'homme** », dit-on. Les populations le savent et y croient puisqu'elles n'ont jamais renoncé à cette mission de production, fondement même de leur existence humaine. Elles s'y sont toujours attelées avec des résultats plus ou moins probants, strictement dépendants des facteurs de production disponibles que chaque communauté a mis au point au fil du temps.

Il n'a jamais été reconnu aux Congolais la qualité de s'intéresser aux activités du secteur primaire : agriculture, élevage et pêche notamment. Et le déficit de la production agro pastorale que connaît le Congo est attribué à leur manque de considération et d'implication aux activités relevant de l'exploitation de la terre. Erreur !

Les populations du milieu rural n'ont pas d'autres choix d'activités de production que l'agriculture, l'élevage, la pêche, voir la cueillette. Autrement, quelles alternatives s'offre-t-il à ceux en matière de moyens d'existence ?

Le présent rapport essaye d'illustrer les domaines d'activités dans lesquels les populations villageoises, urbaines ou semi urbaines se sont investies. Il met un accent assez particulier sur l'accompagnement par l'AVOLAR, des acteurs maraîchers du groupement de Mankayi à Kimpese, et de la zone péri urbaine de Mbanza-Ngungu dans la vallée de Loma : aussi un programme ambitieux de promouvoir les petits élevages villageois dont le but est d'orienter les populations rurales et péri urbaines vers la pratique d'un élevage nouveau dans les milieux à grande valeur marchande pour améliorer les conditions de vie dans les villages, cités et centres du District des Cataractes.

En termes de réalisations ou de thèmes de recherche, notre ONG, avec l'appui de ses partenaires ou sur initiative propre, a trouvé un début de réponse à certains problèmes qui se posent soit à l'agriculture soit à la société congolaise par l'installation de moulins communautaires à gasoil dans **10 grands villages du secteur de Wombo (Kasi) dans le territoire de Songololo**, District des Cataractes, mise en place de **7 bassins de la culture de la spiruline à Mbanza-Ngungu**, octroi de groupes des aulacodes (quatre femelles et un mal) auprès des éleveurs sélectionnés et formés dans le District des Cataractes toujours, et enfin la prise en charge scolaire, apprentissage professionnel et socio-médicale de **100 enfants vulnérables (orphelins) dont 70 à dans 6 six écoles primaires et 30 filles apprennent dans notre Centre de Formation Professionnelle en Coupe et Couture.**

A l'heure où il faut reconnaître et valoriser le rôle de la femme et des personnes les plus démunies, la dimension genre a été prise en compte dans son implication dans nos réalisations.

Les lignes qui suivent vous laissent donc percevoir le potentiel des activités de production réalisées par certaines catégories de nos populations, sous l'effet de l'accompagnement de l'AVOLAR le niveau d'appréciation de ces réalisations doit surtout être perçu comme la volonté exprimée des populations pour parvenir à un niveau de production qui résoudrait l'essentiel de leurs problèmes et matérialiserait quelques-uns de leurs rêves existentiels. Car pour mieux appréhender la faible productivité dont on les accuse, il faudrait tenir compte du contexte dans lequel cette production se réalise. A titre d'exemple, on peut citer l'enclavement des zones de production comme l'un des facteurs limitant qui n'incite pas à la grande production et le faible niveau, pour ne pas dire l'absence de l'encadrement technique en tant qu'entrave à la promotion des producteurs ; l'un pouvant expliquer l'autre.

Pour notre part, nous avons tenté d'arriver jusqu'au village, traversant monts et vallées sur des pistes dont l'état de détérioration ne trouve pas de qualification, arpentant des cours d'eau rendus hostiles par l'occupation des graminées. Ces conditions là effraient l'animateur du développement. Nous les avons affrontées, et continueront à les braver, avec tous les risques, pour répondre aux besoins de l'encadrement. Les motifs d'encouragement, nous les avons trouvés auprès des partenaires qui nous ont confié les différents programmes et les moyens pour les réaliser.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, se reconnaissent parmi ces pourvoyeurs de moyens, trouvent ici l'expression des sincères remerciements de tout le staff de l'AVOLAR qui souhaite et espère une confiance et des aides accrues pour les défis futurs.

Suivons donc l'exemple du pouce ! Que l'on n'aille pas voler, piller ou mendier. Que les événements malheureux que nous avons vécus ne servent pas de prétexte : retrouvons les vraies valeurs du TRAVAIL.

**Elvis MBIYA TEKADIOMONA**  
**Secrétaire Général**

## 1. REPERES HISTORIQUES L'AVOLAR UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE DEVELOPPEMENT

Dans sa genèse, l'AVOLAR tire ses origines d'un groupe biblique dénommé : Groupe Biblique Missionnaire « **G.B.M.** » en sigle, en **1989**. Celui –ci repose ses activités sur l'évangélisation, la traduction et la diffusion de la littérature chrétienne de cassettes audio et visuelles, et des cours bibliques par correspondance.

Et pourtant, ceux-là à qui on avait affaire dans les milieux ruraux, jouissaient des conditions de vie assez déplorables, à telle enseigne que l'évangélisation aurait été supplémentaire.

Ainsi, au cours d'une réunion du comité évangélique en mai 1991, il était proposé de créer une ASBL autonome dont les activités sont indépendantes de celle dudit groupe.

Désirant participer activement au développement socio-culturel et économique de notre milieu qui est rural et défavorisé, considérant le rôle que nous pouvons jouer pour promouvoir le **BIEN-ETRE** de nos populations par service volontaire.

Conscient de notre responsabilité dans la reconstruction de notre société que nous voulons baser sur l'initiative équitable ; la participation et la solidarité, nous avons à l'initiative de Monsieur **Elvis MBIYA TEKADIOMONA**, décidé une année plus tard, soit **le 30 Mai 1992**, de la création de notre association dénommé : Association **des Volontaires pour l'Autopromotion Rurale, AVOLAR** en sigle, une **ONGD** sans but lucratif (**ASBL**).

## 2. RECONNAISSANCES OFFICIELLES DE L'AVOLAR

Juridiquement parlant, l'AVOLAR est reconnue par les Instances Officielles de la République Démocratique du Congo par les documents ci-après :

- a) Arrêté n° **3072/008/CAT/BZ/93** du **15/02/1993** délivré par le Commissariat Sous-Régional des Cataractes à Mbanza-Ngungu ;
- b) Autorisation de fonctionnement n° **F92 /3385** du **14/06/1995** délivrée par le Ministère de la Justice et Garde des Sceaux à Kinshasa/Gombe ;
- c) Arrêté d'agrément n° **10/0633/SG/DR/2006** du **27/03/2006** délivré par le Ministère du Développement Rural à Kinshasa / Gombe ;
- d) Certificat d'enregistrement n° **MS.1255/DSSP/30/782** du **08/05/2006** délivré par le Ministère de la Santé à Kinshasa/Gombe ;

- e) Certificat d'enregistrement n° **54/098/DAGP/SG/AGRI/06** du **04/08/2006** délivré par le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage à Kinshasa/Gombe ;
- f) Autorisation de fonctionnement n° **056/2006** du **10/08/2006** délivrée par l'Administration Territoriale à Mbanza-Ngungu ;
- g) Arrêté Ministériel n° **067/CAB/MIN/agri/2006** du **09/10/2006** délivré par le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage à Kinshasa / Gombe.
- h) Avis favorable n° **1250/CAB.MIN/S/1269/MC/2006** du **27/10/2006** délivré par le Ministère de la Santé à Kinshasa /Gombe ;
- j) Attestation d'Enregistrement n° **4519/ 021/ IPME/ CAT/ BC/ 2007** du **23/10/2007** délivrée par le Bureau de District de l'IPME des Cataractes à Mbanza-Ngungu.

Les Statuts ont été notariés à l'Office Notarial du Ministère de la Justice et Garde de Sceaux à Kinshasa-Gombe, et enregistré sous n° **0285/95**, **volume VII**, pour la **première fois** en date du **24/11/1997** et pour la **deuxième fois** au Parquet de Grande Instance des Cataractes à Mbanza-Ngungu sous n° **0154/05**, **Volume VII**, en date du **23/12/2005**.

### 3. NOTRE VISION

Faire des populations à la base, des acteurs de développement conscients de leur état de précarité et capables de réfléchir pour trouver des alternatives salvatrices, de décider et d'agir pour améliorer leur condition.

### 4. NOTRE MISSION

L'AVOLAR se veut accompagner et appuyer l'autopromotion des communautés de base en milieu rural et infra – urbain pour stimuler le développement endogène.

### 5. NOS OBJECTIFS

Dans le souci d'atteindre le but institutionnel, l'AVOLAR vise les objectifs spécifiques ci-après :

L'AVOLAR s'est fixée les objectifs spécifiques suivants :

- Participer à l'effort de réflexion par des études et propositions des solutions positives d'aider et faciliter le développement endogène ;
- Aider les organisations paysannes à concevoir et à exécuter des projets générateurs de revenus ;
- Lutter pour la protection et la sauvegarde de l'environnement ;
- Promouvoir les activités socio-économiques en faveur de la femme ;
- Promouvoir la diffusion et la vulgarisation de technologies appropriées ;

- Assister les personnes déplacées de guerre et les victimes de la catastrophe naturelle ;
- Promouvoir les micro-entreprises ;
- Faciliter l'accès à la formation et à l'information ;
- Promouvoir et encourager la production artisanale ;
- Appuyer l'apprentissage professionnel des jeunes ;
- Promouvoir la micro-finance ;
- Promouvoir la dignité humaine pour un développement intégral, harmonieux et durable des enfants orphelins et vulnérables de toute catégorie.

## **6. NOS DOMAINES D'INTERVENTION**

L'AVOLAR perçoit l'action de développement dans une optique endogène pour le moment elle a retenu les domaines ci-après :

- La formation et l'éducation au développement ;
- L'alphabétisation fonctionnelle et le français fondamental ;
- La micro-finance et la promotion de petites Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédits Autogérées (CAVECA) ;
- La micro-entreprise ;
- La protection de l'environnement ;
- La santé communautaire ;
- L'agriculture et l'élevage ;
- La recherche action, études, conseils et conception ;
- Le développement communautaire intégré ;
- L'aménagement du terroir ;
- L'économie sociale ;
- La maîtrise de l'eau et l'assainissement ;
- La professionnalisation des jeunes ;
- La technologie appropriée ;
- La structuration des organisations de base ;
- La promotion d'un développement intégral, harmonieux et durable des enfants orphelins et vulnérables de toute catégorie.

## **7. NOS STRATEGIES D'INTERVENTION**

Elle consiste à :

- Consolider les associations ou groupements à caractères socio-économiques existants par un appui approprié à travers :
  - a) des réunions d'informations, de sensibilisation et de motivation ;
  - b) l'organisation des rencontres d'échange d'idées et d'expériences entre paysans ;

- c) susciter la création de nouvelles associations ou unions et de nouveaux groupements par un travail intensif d'animation ;
  - d) susciter la création des organes de coordination pour toutes les associations paysannes existantes, en vue de défendre la marginalisation du monde rural.
- L'implication des bénéficiaires aux différentes phases des activités de développement (identification, étude et exécution) ;
  - Les contacts permanents avec les bénéficiaires par des rencontres, des causeries – débats, de séances de sensibilisation et de formation ;
  - Un suivi permanent pendant et après l'exécution des projets.

## 8. NOS PRESTATIONS, NOS SERVICES

L'AVOLAR est à la fois ONG professionnelle, bureau d'études associatif et opérateur délégué de mission de service public. Cette identité polyvalence lui confère une force qui lui permet de négocier facilement les défis en permanente mutation et la recomposition même de développement qu'ils entraînent.

Les activités de l'AVOLAR sont conduites par une équipe dont le profil technique répond aux missions à l'exécuter.

Outre son implication dans les projets qu'elle conçoit et dont elle négocie le financement et leur mise en œuvre, l'équipe de l'AVOLAR met ses compétences et son expérience au service des acteurs de développement publics et parfois privés.

Sur demande ou par le biais des appels d'offre, l'AVOLAR intervient en prestataire dans ses secteurs de compétences pour :

- mettre en œuvre des projets de terrain, pour le compte d'un maître d'ouvrage, soit-il communautaire, public ou privé ;
- apporter expertise ou appui technique ou méthodologique à des projets à des organisations ;
- concevoir et exécuter des formations à l'égard de différents publics : organisations locales, administrations, ONG ...
- Réaliser des expertises, identifications divers, faisabilités, évaluation des projets ;
- Définir et mettre en œuvre des politiques et stratégies de développement

**Parce que le Développement est un engagement et une conviction pour l'AVOLAR,** elle a un but unique : l'amélioration durable des conditions de vie et de travail des populations et la réduction des inégalités, à chaque niveau de la société. Là où l'AVOLAR travaille, elle agit auprès des populations pour leur permettre d'accroître leurs revenus de réduire leur vulnérabilité, de bénéficier des services publics/collectifs

fiables ; accessibles et efficaces. Elle assure et assume une pleine et entière responsabilité à la maîtrise de leurs capacités dans tous les domaines de leur milieu de vie et d'activités.

**Parce que l'AVOLAR est convaincu que le développement, pour qu'il soit compris et pleinement assumé, les activités doivent être décidées, réalisées, suivies et évaluées par les acteurs concernés, à partir de leur situation concrète.** Pour cela, les bénéficiaires des appuis sont appelés « partenaires ». En partenariat avec les bénéficiaires et à partir d'une connaissance concrète de leurs aspirations et attentes, les approches sont adaptées.

**Par ce que l'AVOLAR a fait de l'APPUI sa spécialité,** depuis 1992, son équipe met son expérience pluridisciplinaire et son professionnalisme multiforme au service des populations qui y ont recours pour les amener à mieux percevoir leurs réalités et décider avec elles ou d'elles-mêmes des améliorations à opérer.

Les actions sont conçues et mises en œuvre en concertation avec les populations, les autorités et tous les acteurs locaux. Elles s'appuient sur un diagnostic participatif de la situation, à partir des enquêtes de terrain.

**Parce que l'AVOLAR est un acteur d'enjeux collectifs elle a fait de l'information sa stratégie de communication.** Pour cela, elle capitalise sur les méthodes et expériences mises en œuvre et assure la diffusion des résultats auprès de ses partenaires, des acteurs de développement et des décideurs.

Elle engage un dialogue critique avec ses maîtres d'ouvrage, les bailleurs de fonds et les partenaires dans l'unique but de contribuer à l'évolution des politiques de développement.

**Parce que l'AVOLAR a fait de la FORMATION sa stratégie de renforcement des capacités,** parce que la formation de l'homme est au centre de tout développement.

Les suivis qu'elle fait de ses actions au niveau de la conception, de la réalisation, de la gestion et de l'évaluation lui ont assuré, jusqu'à présent, des résultats certains que seule sa rigueur au travail fourni peut justifier.

Le suivi accompagnement a pour but de conseiller les partenaires, de les aider à résoudre les difficultés qui entravent la réalisation de leurs activités et à maîtriser les nouveaux concepts.

## 9. UN SCHEMA DE FONCTIONNEMENT SIMPLE

Le fonctionnement de l'Association est assuré par les organes suivants :

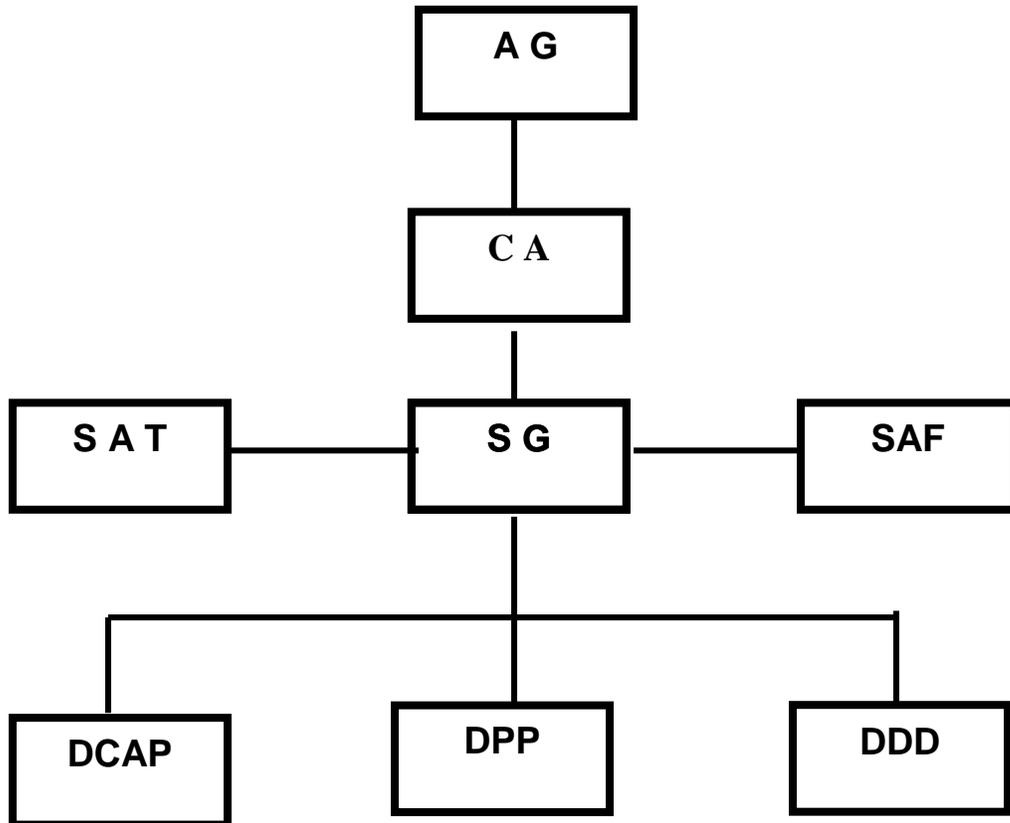
**L'ASSEMBLEE GENERALE**, est constituée par l'ensemble des acteurs sociaux bénéficiaires des actions de l'Association. Ce sont des producteurs individuels ou des organisations paysannes.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, Constitué des représentants délégués par leur communauté villageoise et des personnalités engagés dans les questions de développement. Ils définissent les plans d'actions, participent au suivi et à l'évaluation des programmes réalisés. C'est l'organe d'orientation et de décision avant et après l'action ;

**LE SECRETARIAT GENERAL**, l'organe chargé de l'exécution des orientations et des décisions prises par le Conseil d'Administration. Il est organisé en Départements spécialisés et Services.

**LES CONSULTANTS**, Ils sont recrutés selon leurs compétences et déployés sur le terrain pour mettre en œuvre les projets et programmes. La durée de leur contrat est fonction de celle du programme pour lequel ils sont engagés.

**LES PARTENAIRES** sont tous les bénéficiaires des services de l'AVOLAR et tous les organismes qui participent soit au fonctionnement de l'AVOLAR, soit à son expression sur le terrain.

**10. ORGANIGRAMME DE L'AVOLAR**

## 11.NOS MOYENS D'INTERVENTION

« Pour notre part, nous avons tenté d'arriver jusqu'au village, traversant monts et vallées sur des pistes dont l'état de détérioration ne trouve pas de qualification, arpentant des cours d'eau rendus hostiles par l'occupation des graminées. Ces conditions-là effraient l'animateur du développement. Nous les avons affrontées, et continueront à les braver, avec tous les risques, pour répondre aux besoins de l'encadrement. Les motifs d'encouragement, nous les avons trouvés auprès des partenaires qui nous ont confié les différents programmes et les moyens pour les réaliser. »

Avec un équipement en grande partie pillé, des agents éparpillés, l'AVOLAR aurait signé l'arrêt de ses missions si des sacrifices n'avaient pas été consenti par l'ensemble des ses membres dont la foi n'a d'égal que les défis que l'association a déjà eu à affronter.

## 12.MOYENS MIS EN OEUVRE

### 12.1. Moyens Humains

#### 12.1.1. Les Membres du Conseil d'Administration

- Président : **Antoine MPUKUTA TEKADIOMONA**
- Vice-Président : **Grace NDONGALA MASALA**
- 1<sup>er</sup> Commissaire aux Comptes : **Honoré NGIZULU KIMPANTI**
- 2<sup>e</sup> Commissaire aux Comptes : **Joseph KINSONA-Va-KANDA**
- Les membres : **Antoine KIAKU DIAVUATA**  
**Marie NKUSU ZOLA**
- Membre Ex-Officio : **Elvis MBIYA TEKADIOMONA,**  
Secrétaire Général

#### 12.1.2. Les Membres de l'Equipe Exécutive

- **Elvis MBIYA TEKADIOMONA** : Secrétaire Général
- **Grace NDONGALA MASALA** : Coordonnateur du Département des Projets et Programmes
- **Samy ZOLA BANGANI** : Coordonnateur du Département de Documentation et de Diffusion
- **Martin KIMFUTA WASAMBULA** : Secrétaire Administratif et Financier
- **Cadette DIAKANUA LUZOLO** : Assistante Technique

#### 12.1.3. Personnel d'Appoint :

- **Dominique MBUNGA BUNGALO** : Gardien
- **Daniel TUSIKAMA MESO** : Gardien

#### 12.1.4. Les Partenaires Financiers

1. **UVISP** : Union des Volontaires Internationaux pour le Développement et la Paix
2. **SOCOR** : Solidarité Congo-Coréenne
3. **FAO** : Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
4. **WLAS** : Mlle Wera LASCHENKO, Japon.
5. **MATTHEO** : Comité d'Aide en Corée du Sud.

#### 12.2. Moyens matériels

##### a) Une parcelle, sise Route Chinoise n° 07 avec deux grands bâtiments qui contiennent 13 locaux :

- Bureau de la Coordination et Centre de documentation ;
- Un Centre d'apprentissage Professionnel en coupe et couture ;
- Une petite meunerie de transformation des produits agricoles locaux ;
- Une petite boutique de vente d'intrants + book shop ;
- Deux grands terrains agricoles.

##### b) Matériels roulants

- Une Jeep Nissan court châssis pour les activités de terrain ;
- Trois vélos pour les animateurs consultants ;
- Une voiture Mercedes 190 E pour la coordination ;
- Une moto Yamaha D.T. 150 pour les activités de terrain.

##### c) Matériels de production et d'exploitation

- Quatre ordinateurs PC ;
- Un ordinateur portable connecté à l'Internet ;
- Un appareil photo numérique ;
- Une photocopieuse.

#### 12.3. Moyens financiers

Les moyens financiers en vue de réaliser ce programme ont été mobilisée grâce :

- Aux cotisations de membres ;
- Aux activités d'autofinancement ;
- Au financement de la FAO/RDC ;
- Au financement de la CEI/UVISP/Italie
- Au financement de la Sœur Wera LASCHENKO/Suisse
- Au financement de la SOCOR/Corée du Sud
- Au financement de Monsieur Mattheo/Corée du Sud.

**13. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE BIENNALE**  
*(EN DOLLAR AMERICAIN – USD)*

**13.1. Les Produits d'Exploitations**

<b>PERIODE DE L'EXERCICE</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
SOLDE AU 31/12/2006, 2007	1.900,16	180,00
FAO	-	9.996,00
CEI/UVISP	33.516,00	53.801,43
SOCOR	6.700,00	5.301,00
WERA LASCHENKO	19.698,00	26.460,00
MATTHEO/COMITE D'AIDE	1.045,45	3.286,00
AUTOFINANCEMENT	6.837,07	5.263,00
CONTRIBUTIONS DES MEMBRES	707,00	545,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	1.355,00	1.862,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>71.758,68</b>	<b>106.514,43</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>178.273,11</b>

**13.2. Les Charges d'Exploitation**

<b>PERIODE DE L'EXERCICE</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Charges du Personnel	5.600	5.600,00
Charges Départementales	3.000	3.000,00
Charges de Services	1.430	1.080,00
Réunions des organes	1.220	1.000,00
Honoraires consultants	424,68	276,00
Projet AULACODE	-	53.801,43
Projet PAEOVAD	18.355,00	11.351,00
Projet SPIRULINE	-	9.996,00
Personnes vulnérables diverses assistées	8.033,00	-
Projet MOULIN COMMUNAUTAIRE	33.516,00	-
<b>TOTAL</b>	<b>71.758,68</b>	<b>105.104,43</b>
<b>RESULTATS/SOLDES</b>	<b>+ 180</b>	<b>+ 1.410,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>71.758 ,68</b>	<b>106.514,43</b>

### SIEGE ADMINISTRATIF DE L'AVOLAR





## **14. CONTRIBUTIONS AU DEVELOPPEMENT PAR LES ACTIVITES REALISEES**

### **Regards sur les activités de 2007 à 2008**

En tant ONG de développement, l'AVOLAR est toujours sur le terrain, impliquée dans l'action au côté des acteurs locaux pour les aider à mettre en place des solutions durables à leurs problèmes et à consolider leurs acquis. Nous menons, en collaboration avec des organisations internationales et parfois locales, des projets de développement qui accroissent le revenu des populations et réduisent leur vulnérabilité, leur donnent accès à des services de qualité renforcent leurs capacités...

L'ensemble de ces actions s'appuie sur quelques convictions : connaître les acteurs et les situations, travailler en partenariat avec les bénéficiaires et les institutions locales, apprendre de la pratique.

L'essentiel des activités réalisées par AVOLAR sont, soit l'aboutissement des concertations sur les problèmes identifiés avec les populations, soit orientées vers la satisfaction des besoins en information des acteurs de développement, soit encore des actions visant à améliorer les prestations de l'association au bénéfice de nos différents partenaires.

Les quelques pages qui suivent illustrent comment ces ambitions se traduisent en actions qui ont constitué l'essentiel des interventions de l'AVOLAR dans l'intervalle compris entre 2007 et 2008.

## 15. APPUI AUX ACTIVITES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LA ZONE RURALE DU SECTEUR DE WOMBO, TERRITOIRE DE SONGOLOLO

*Année d'exécution : 2007*

*Localisation : Minkelo, Malanga, Nkenge, Kiasungua, Kokodiya, Matundulu, Nkuanza, kamba, Kasi Village, et Bidi.*

### 15.1. Thème 1 : INSTALLATION DES MOULINS COMMUNAUTAIRES EN MILIEU RURAL

#### **Problématique/Justification :**

Il s'agit d'un problème qui date depuis très longtemps à tel enseigne que les mamans vivant dans le secteur de Wombo (Kasi) parcours de grandes distances pour se rendre respectivement dans les centres –villes pour faire moudre les maïs et les cassettes de manioc afin d'en obtenir la farine communément appelée « FUFU » aliment de base.

Pour y parvenir, les estimations de 40, 50 et voir même 65 sont là les distances évaluées et qui sont fréquemment parcourues à pieds par les femmes auront les et les enfants à qui reviennent ces tâches.

#### **But et objectifs**

##### **But**

Introduire une nouvelle technologie pour alléger la surcharge des travaux ménagers des femmes, principalement dans les zones.

##### **Objectifs**

- Promouvoir le droit de la femme rurale par la sensibilisation et l'animation ;
- Doter 10 grands villages d'une meunerie chacun par l'installation de 10 moulins communautaires ;
- Former et conscientiser les femmes sur leurs acquis en matière de gestion d'une meunerie communautaire ;
- Introduire un comportement organisationnel auprès des femmes rurales ;

#### **Contenu de l'activité**

- Campagne de sensibilisation et d'animation,
- Réfection des maisonnettes pour les moulins,
- Formation en gestion sur les moulins communautaires,
- Organisation des comités de gestion dans les villages,

- Acquisition de matériels,
- Installation des 10 moulins communautaires
- Suivi permanent des activités.

### Résultats/ observations

- Solution sur la surcharge du travail des femmes dans les ménages qui empêche pratiquement de mener autres activités importantes hors de leur concession ;
- Réduction de distances à parcourir à pieds par les femmes rurales et aussi avec les enfants qui leurs permettent à s'épargner des corvées ;
- Prise en compte de la femme dynamisme de la modernisation dans son rôle et ses préoccupations.



## 16. APPUI AUX ACTIVITES AGROPASTORALES DANS LA ZONE PERI-URBAINE DE MBANZA-NGUNGU, SONGOLOLO ET LUOZI

*Année d'exécution : 2007 - 2008*

*Localisation : Mbanza-Ngungu, Songololo et Luozi*

### 16.1. Thème 2 : LA PROMOTION DE L'AULACODICUTURE (ELEVAGE DES AULACODES)

#### **Problématique/Justification :**

Les hautes terres de l'ouest comptent parmi les provinces de la République Démocratique du Congo où la densité des populations est la plus élevée. Dans la Province du Bas-Congo, la surexploitation des forêts sacrées et / ou traditionnelles couplées aux pratiques agricoles inappropriées a entraîné une baisse considérable de la fertilité des sols. Cet appauvrissement des terres agricoles est renforcée par l'érosion hydrique, conséquence d'une forte pluviométrie (1000 à 1800 mm/an ) et d'un relief ondulé, voir accidenté.

Afin de nourrir les bouches de plus en plus nombreuses, les populations constituées à plus 85 % de ruraux, se sont lancées dans l'utilisation hasardeuse des pesticides et de destruction tant de la savane (brousse) que des forêts traditionnelles dans la conquête de nouvelles terres agricoles occupant indifféremment les zones de pâturages, les flancs de collines et les galeries forestières.

Enfin, face à tout cela, il y a la disparition intensive des animaux sauvages le cas des aulacodes dont nous faisons allusion dans notre programme dans une stratégie durable de réduction de la pauvreté et protégeant et valorisant nos ressources naturelles.

L'aulacode appartient à l'ordre des Rongeurs à la super-famille des thryonomyoidea et à la famille de Tronomyidae qui vit exclusivement en Afrique. Les mâles adultes pèsent de 4,5 à 7 kg et les femelles de 2,5 kg à 4,5 kg.

Par ailleurs, sa viande qui est très appréciée par les consommateurs africains de viande qui est très appréciée par les ruraux, coûte plus chère que la plupart des autres viandes de consommation courante entre autres porcs, moutons, chèvres, lapins, bœufs, volailles, etc.

L'aulacode est le rare gibier dont la viande n'est pas frappée par aucun tabou ou interdit alimentaire lié à sa consommation.

L'aulacode est le rare gibier dont la viande n'est pas frappée par aucun tabou ou interdit alimentaire lié à sa consommation. Ce qui fait que l'animal est fortement chassé et souvent par des moyens non recommandés comme les feux de brousse et des appâts

empoisonnés ; alors, l'espèce est dangereusement menacée de disparition, d'où l'idée de son élevage en vue de sa conservation s'avère indispensable.

Voilà donc, l'élevage des aulacodes est aujourd'hui techniquement bien maîtrisé, et la reproduction en captivité de ce rongeur africain ne pose plus de problème. La pratique de l'élevage des aulacodes contribue à la conservation de ladite espèce, l'animal ayant disparu dans plusieurs localités, il n'est pas connu de beaucoup de jeunes.

A l'heure actuelle grâce à son élevage, on est certain ne disparaîtra point de la carte faunique de la contrée et peut être observé dans les nombreuses localités.

En raison de la chasse et de la pression démographique, il a été constaté une diminution remarquable, voire même la disparition dans certaines localités, de la population des aulacodes. Cette expérience va manifestement contribuer à réduire la chose à l'animal et les feux de brousse et elle va contribuer ainsi à la protection et à la conservation de l'environnement. L'aulacodiculture ne nécessite pas de gros moyens et offre plusieurs avantages, tels que : l'approvisionnement en protéine animal, génération de revenus qui utilise les produits de la nature sans en abuser, gestion de la faune locale, le respect de la loi établie contre le braconnage.

Sur ce, avec le présent volet des projets de l'AVOLAR a l'ambition de donner des pistes pour un développement de cette activité dans tous les rayons agricoles, sans que l'espèce soit mise en danger par le braconnage ou regain de consommation. D'où l'aulacode pourrait passer du statut de gibier sauvage à celui de gibier d'élevage domestique.

## **But et Objectifs**

### **But principal**

Promouvoir la diffusion de l'aulacodiculture dans le district des Cataractes, afin de contribuer à la protection de la faune sauvage et à l'augmentation du revenu des paysans.

### **Objectifs spécifiques**

- Former 60 aulacodiculteurs comme éleveurs pilotes et diffuser l'aulacodiculture,
- Appuyer les aulacodiculteurs formés dans le sens de diffuser et de pérenniser les acquis de l'élevage des aulacodes,
- Contribuer à la diversification des activités agricoles,
- Accroître les revenus des exploitants agricoles et rendre disponible la viande d'aulacode sur les marchés locaux pendant toute les périodes de l'année,
- Créer une station pilote pour conduire des travaux en aulacodiculture,
- Assure la protection de la faune sauvage,
- Valoriser et sauvegarder l'aulacode espèce menacée et qui est en voie de disparition dans la contrée des Cataractes,

- Accompagner les bénéficiaires à la base, hommes et femmes dans la prise de conscience des problèmes écologiques de leur milieu de vie et l'intégration de la culture écologique dans la lutte contre la pauvreté.

### **Contenu de l'activité**

- d) Elaboration des mesures méthodologiques pour le transfert de la technologie audicole,
- e) Identification et sensibilisation des bénéficiaires,
- f) Achat des matériels et fournitures de l'élevage ;
- g) Installation de la station pilote de production et reproduction,
- h) Animation : (Formation sur l'aulacodiculture ateliers villageois, émission radiotélévision, publication d'information),
- i) Appui technique : (Achat géniteurs, octroi des crédits de production audicole, fourniture des groupes de reproducteurs à de nouveaux éleveurs « **Le groupe reproducteur est constitué de quatre (4) femelles et un (1) mâle** ».
- j) Suivis et évaluations.

### **Résultats / Observations**

#### **k) Au plan pédagogique et culturel**

La revitalisation, à l'occasion des journées villageoises et/ou paysannes, et de valeurs et pratiques traditionnelles et culturelles en matière d'élevage des aulacodes et l'impulsion d'une culture de gestion communautaire des intérêts de la collectivité concernant la faune.

Quant à la durabilité du programme et ses effets multiplicateurs, ils sont garantis grâce à :

- La sensibilisation ;
- L'information et la formation, et l'animation auprès des bénéficiaires.

Enfin, mise à disposition d'une documentation sur l'aulacodiculture en faveur des bénéficiaires et tiers personnes pour mieux approfondir les connaissances de ladite activité.

#### **l) Au plan humanitaire**

Les activités déployées par le programme ou conséquentes à son exécution constituent un faveur d'intégration de la population par le renforcement de capacité par le biais de la formation.

### m) Au plan social et économique

Il y a la présence de **60 éleveurs** pilotes pour l'ensemble du programme repartis dans différents groupements de la contrée auxquels on trouve **40 hommes** et **20 femmes** qui sont comme pionniers pour la diffusion de **l'élevage**.

Cette expérience prouve que l'élevage des aulacodes est rentable dans de bonnes conditions d'élevage d'où on a converti des braconniers en éleveurs d'aulacodes et assurance de la protection de la faune sauvage en particulier et de l'environnement en général.

Un peu plus loin, on tire de l'aulacodiculture les produits ci-après : viande pour la consommation, animaux reproducteurs pour l'élevage, animaux de laboratoire, animaux pour jardins et parcs zoologiques, etc.

### n) Au plan écologique

Toutefois, sans compromettre les systèmes on a l'approvisionnement en protéine animale, génération de revenus qui utilise les produits de la nature sans en abuser, gestion de la faune locale en particulier et conservation de la nature en général, enfin de respecter la loi établie contre le braconnage.



## 16.2. Thème 3 : LA PROMOTION DE LA CULTURE DE LA SPIRULINE

### Problématique/Justification :

De nombreuses organisations présentes sur le terrain s'activent dans le but de fournir aux habitants les moyens de leur autosuffisance alimentaire. Cet effort doit être poursuivi.

Cependant, concernant les cas graves de malnutrition protéine-énergétique, il n'existe pas de possibilité de se débrouiller localement. Les centres de soins ou les centres nutritionnels (presqu'inexistants à Mbanza-Ngungu) sont démunis face à des cas aigus de la malnutrition Protéine – Energétique « **M.P.E.** ». La solution de l'hospitalisation coûte très chère économiquement et socialement.

Alors qu'il existe maintenant des techniques de culture de l'algue **SPIRULINE** dont l'utilisation est simple et les résultats véritablement spectaculaires.

Ensuite, il ressort de l'étude « **ATELTA** » et d'Atelier sur la Sécurité Alimentaire que les ressources alimentaires existent au sein des terroirs, mais leur accessibilité (en quantité, en qualité et à travers le temps) n'est pas toujours possible.

La malnutrition est un phénomène qui se retrouve dans tous les pays mais tout particulièrement dans les pays en développement. C'est un problème qui touche surtout les jeunes enfants qui, mal nourris, ils sont freinés dans leur croissance et ne peuvent pas grandir et se développer normalement. Les conséquences se font également sentir plus tard dans leur vie.

La spiruline est une algue microscopique, elle appartient au groupe des algues vert-bleu (cyanophyceae) qui pousse naturellement dans certaines eaux dormantes, saumâtres et alcalines. Mais, hors des lieux naturels, de plus en plus rare, où pousse la spiruline, sa culture est possible.

La spiruline, maintenant bien connue des scientifiques, nutritionnistes, possède des qualités nutritives exceptionnelles. Au dire de l'ensemble des professionnels, l'algue contient 70 à 73 % de protéines. Elle contient :

- o) 3 fois plus de protéines que le soja ;
- p) 400 fois plus de calcium que le soja et 800 fois plus que le lait frais ;
- q) 34 fois plus de fer que les épinards, 3 fois plus de protéines que le foie ;
- r) Il dépasse de plus de 20 fois la carotte en Beta-Carotène (pro-vitamine A) ;
- s) Plus de vitamine B – 12 que l'œuf (et n'importe quel autre aliment) ;
- t) Des vitamines du groupe B, des acides gamma-aminés, du phosphore et du magnésium en même quantité que dans le lait.

Séchée et réduite en poudre, la spiruline se conserve très bien à l'abri de l'humidité. Elle constitue un excellent complément aux rations alimentaires les plus pauvres tels que les aliments de base qui sont les principaux aliments consommés dans nos communautés.

**But principal :**

Promouvoir la culture de la spiruline dans la ville Urbano-Rurale de Mbanza-Ngungu.

**Objectifs spécifiques**

- Combattre la malnutrition larvée ou déclarée au sein de la population la plus touchée ;
- Améliorer les conditions sociales de la population concernée par la création des bassins de la s spiruline familiale.

**Contenu de l'activité**

- Constitution du groupement des bénéficiaires,
- Construction de 6 bassins de 20 m<sup>2</sup>
- Recherche de devis pour le matériel et fourniture ;
- Commande du matériel et fourniture ;
- Approvisionnement en semences ;
- Approvisionnement en fertilisants ;
- Formation aux méthodes d'algoculture ;
- Entretien culture ;
- Formation à la gestion d'une petite micro-entreprise,
- Récolte et brassage ;
- Distribution et vente.

**Résultats / Observation**

- u) Construction de 6 bassins de 20 m<sup>2</sup> par le 5 sites ;
- v) Production de 720 kg dont 120 kg par bassin par an ;
- w) 50 ménages soit 10.500 personnes nourries avec la spiruline (hommes, femmes, jeunes et vieux).
- x) Plusieurs personnes ont trouvé les moyens financiers à la vente de leur propre production familiale ou individuelle) ;
- y) Les conditions de la relance de la production de spiruline sont recrées dans les ménages touchés par ce projet ;
- z) L'intégration totale de la population dans les pratiques culturelles et culturelles ;
- aa) Les acquis offerts par les opportunités informelles de formation dans le cadre de la spiruline.



### **16.3. Thème 4 : L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ASSISTANCE DES ENFANTS VULNERABLES**

#### **Problématique/Justification :**

L'intégration des enfants vulnérables à l'occurrence des orphelins dans la société en leur donnant les possibilités éducationnelles minimales de base.

L'implication des enfants qui sont des bénéficiaires dans ce projet se démontre de la manière suivante ; offrir aux enfants vulnérables les possibilités éducatives, les capacités qu'ils auront demain en vue d'améliorer l'environnement social des communautés les plus démunies et aussi afin d'améliorer leur propre statut dans la société.

#### **But principal**

Promouvoir la dignité humaine pour un développement intégral, harmonieux et durable des enfants vulnérables de Mbanza-Ngungu.

#### **Objectifs spécifiques**

##### **Assurer la survie des enfants dans :**

- La contribution pour atténuer la souffrance des enfants s'engageant à long terme à leurs côtés pour le respect des droits et de la dignité de chaque enfant, ceci en vue de promouvoir leur développement tant physique, mental, spirituel, moral et social ;
- La promotion et faire appliquer la convention internationale de droit de l'enfant des Nations-Unies du 20 Novembre 1989 ;
- La prise en charge scolaire ;
- La prise en charge de soins médicaux ;
- La protection légale et sociale ;
- Le renforcement des capacités d'autoprise en charge par des activités relatives à l'autosuffisance alimentaire auprès des familles d'accueil ;
- Le renforcement des capacités d'intervention sur l'encadrement des enfants et leur intégration sociale.

#### **Contenu de l'activité**

Les activités prévues de manière générale pour ce projet sont éclairées comme suite :

bb)Accompagnement et assistance de **70 enfants** repartis dans six (6) écoles primaires des notre rayon d'action de la manière suivante :

- 1. E.P.1 KOLA (OFFICIELLE) 10 ENFANTS**
- 2. E.P. DIWANTESA(OFFICIELLE) 10 ENFANTS**
- 3. E.P. 2 KOLA CBFC (PROTESTANT) 20 ENFANTS**

4. E.P.1 LOMA SAINTE-MARIE (CATHOLIQUE) 10 ENFANTS
5. E.P. NKOLO LOMA (KIMBANGUISTE) 10 ENFANTS
6. E.P. 1 LOMA SALA-SAMBILA (PROTESTANTE) 10 ENFANTS

cc) Encadrement de **30 filles** pour une formation professionnelle en coupe et couture au sein du Centre de Formation de l'AVOLAR à Mbanza-Ngungu.

### Résultats / observations

- **70 enfants** (filles et garçons) vulnérables (orphelins) ont bien étudié au courant de la période indiquée et /ou de l'exercice scolaire 2007-2008.
- **30 enfants filles** qui avaient achevées leur formation professionnelle en coupe et couture pour l'exercice 2007-2008 dont certaines travaillent déjà dans les ateliers de couture.
- Recrutement de 30 autres filles vulnérables pour l'exercice 2009-2010.
- Il y a à signaler que deux (2) enfants étaient décédés et six (6) autres leurs parents d'accueil avaient tout simplement changé de villes et villages.





## **16.4. Thème : CULTURE MARAICHERE ET PORCICULTURE, AVICULTURE ET CUNICULTURE**

### **Problématique/Justification :**

Les populations lors des différentes mutineries qu'elles ont connues certes essayent de tenter de reprendre leurs activités économiques. Mais, par faute de moyen financiers conséquents, les producteurs de légumes ainsi que les éleveurs n'ont pas atteint une capacité de production susceptible de répondre aux besoins locaux. Les organismes nationaux et internationaux ont senti la nécessité d'accompagner la volonté de ces opérateurs.

### **Objectifs :**

- Relancer la production animale (porcs, volailles et lapins et végétale (maraîchage) ;
- Assurer la sécurité alimentaire ;
- Renforcer les capacités de productions des éleveurs et des maraîchers ;
- Améliorer la qualité de l'alimentation des populations.

### **Contenu de l'activité :**

- Ré identification des bénéficiaires ;
- Distribution des intrants et des équipements ;
- Formation des bénéficiaires ;
- Suivie d'activités

### **Résultats/observations**

#### **Volet 1 : Maraîchage :**

- Vingt (20) groupements dotés en outils et équipements agricoles, dont 1 pulvérisateur, 1 brouette, 2 fourches, 5 houes, 3 machettes, 2 râteaux et 5 arrosoirs par groupement ;
- Production obtenue : elle est estimée à 29.500 kg (tomate, ciboule et poivron).

#### **Volet 2 : Porciculture :**

Vingt et un (21) groupements bénéficiaires dont trois (3) élevages naisseurs qui ont permis d'approvisionner 18 autres groupes :

#### **Réparation des kits animaux :**

- 5 truies et 1 verrat par élevage naisseur ainsi que de l'aliment et des produits vétérinaires ;

- 2 porcelets mâles et 2 femelles de 3 mois, de l'aliment et des produits vétérinaires pour les 18 groupements d'élevage.

### Volet 3 : Aviculture :

- **21 groupement bénéficiaires dont :**
  - 4 pour la production d'œufs à couvrir qui ont reçu au total :
  - 270 poules et 30 coqs de race améliorée, de l'aliment et des produits vétérinaires
  - Une formation sur la production des œufs à couvert et ont produit 4470 œufs au total ;
  - 18 groupements d'éleveurs de poulets qui ont bénéficié de 2520 poussins produits par les accoueurs ;
- **25 accoueurs ont :**
  - reçu chacun un thermo hygromètre et un mire œufs ;
  - été formés sur la production de poussins d'un jour et ont produit 2772 poussins ;
  - constitué d'un jour (15 accoueurs).

### Volet 4 : Cuniculture

Deux (2) groupements de jeunes qui ont bénéficié chacun :

- d'un bâtiment d'élevage (clapier) et de 10 cages par groupement ;
- de 2 lapins et 6 lapines en âge de procréer ;
- de l'aliment (complément) et des produits vétérinaires, en plus de la formation sur la conduite d'un élevage cunicole.

### **Perspectives :**

Les suivis des ces acteurs se poursuivent et on tend vers l'émergence de quelques groupes à l'exemple de celui des productions de poussin.



## 17. ANALYSE SUR LES STRATEGIES DE DIVERSIFICATION DES MOYENS D'EXISTENCE DANS LA COMMUNAUTE DE PECHE DE BASE KWILU

*Année d'exécution : 2008*

*Localisation : Kwilu et Lunionzo*

Trente –sept (37) ménages vulnérables ont été identifiés avec une série de projets, mais quinze (15) ménages seulement ont été retenus (12 femmes et 3 hommes). Le choix a porté sur les projets tels :

- le petit commerce (vente de pâte d'arachide et autres produits alimentaires)
- l'appui à la transformation (salage-séchage) :
- la fabrique et vente de bissap, jus de fruits et eau glacée.

### **Perspectives :**

L'équipe AVOLAR, simultanément à la mise en place des plans d'action, doit continuer à accompagner la structure faîtière dans l'exercice de son rôle de relais au sein de la communauté de Lunionzo.

Cet accompagnement est indispensable au niveau de l'analyse des stratégies de diversification surtout concernant l'identification des contraintes, des opportunités, des actions,...



## 18. APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GENRE

**Année de réalisation : 2007 - 2008**

**Localisation : Kwilu et Lukunga**

### **Problématique/Justification :**

Les résultats de la mission sur le terrain de la consultante du BLEDCO effectuée à Kwilu et Lukunga mettaient en exergue un certain nombre de problèmes concernant la communauté de pêcheurs qui y vit. Parmi ces problèmes :

- Les groupements mis en place par le PMEDP ne sont pas fonctionnels et les avantages à tirer sont faibles ;
- Le désintéressement des femmes à la vie associative ;
- L'absence de collaboration entre les groupements congolais et béninois
- Conflits d'approvisionnement en ressources de poisson entre les femmes congolaises et les béninoises
- Baisse de captures qui favorisent la prostitution chez les femmes qui s'exposent risques du VIH-SIDA ;
- Faible investissement des femmes dans les activités génératrices de revenus ;
- Absence de collaboration et de cohabitation franches entre les femmes congolaises aux activités économiques qui obligent les femmes à rester longtemps loin du foyer ;
- Réticence des maris vis-à-vis des activités économiques féminines trop prenantes...

### **Objectifs :**

- Renforcer les capacités organisationnelles et productrices des groupements existants ;
- Susciter la création des groupements pour les autres groupes spécifiques des hommes et des femmes : filles mères, femmes saleuses, vendeuses, traiteurs de poisson, porteurs de colis ; ...
- Permettre aux femmes de mieux utiliser les possibilités/ressources découlant d'une union d'intelligences et de Forces ;
- Réduire les inégalités entre riches et pauvres, hommes et femmes.
- Lutter contre les discriminations touchant les femmes ;
- Réduire les inégalités entre riches et pauvres, hommes et femmes.
- Lutter contre les discriminations touchant les femmes ;
- Réduire les inégalités qui existent entre les communautés de Kwilu et Lukunga ;
- Créer des conditions psychologiques et matérielles de vie pour que les femmes s'épanouissent dans le travail tout en garantissant une vie familiale équilibrée.

### Contenu de l'activité :

- Diagnostic participatif ;
- Structuration des OSP sur la base des éléments mobilisateurs à partir d'une grille d'analyse ;
- Renforcement des capacités
- Organisationnelles ;
- Le suivi accompagnements des OSP.

### Résultats/Observations :

#### • De l'ONG d'accompagnement

- Mise en place de sept (7) OSP ;
- Structuration et définition des rôles et objectifs de la SF ;
- Installation des opérateurs économiques et sociaux à la plage ;
- 319 membres de la communauté ont été formés dont 104 hommes (32 %° et 225 femmes (68 %)

#### • De la structure faïtière

- Participation à l'éducation socio comportementale ;
- Mise en place d'une troupe théâtrale comme moyen de communication sociale ;
- Organisation d'une campagne de dépistage volontaire du VIH/SIDA ;
- Ouverture d'une caisse communautaire.

#### • **Perspectives :**

Compte tenu des faiblesses constatées et afin de consolider les forces acquises, il est nécessaire de :

- Restructurer certaines OSP en les aidant à se doter des Comités des gestions forts et capables de prendre des bonnes initiatives.
- Appuyer les plans d'action des OSP pour les partenaires extérieures pour rendre ces organisations plus dynamiques et inciter ceux des acteurs qui hésitent encore d'adhérer aux groupes ;
- Sensibiliser les autres acteurs de la communauté à intégrer les initiatives communautaires comme l'adhésion aux OSP et à la Caisse Communautaire.
- Intégrer les OSP et la structure faïtière dans les institutions de cogestion des pêches et le processus de décentralisation ;
- Faciliter les visites d'échange avec les organisations de base des autres pays ;
- Organisations de base des autres pays ;
- Renforcer les capacités techniques de différents secteurs de la filière pour
- Faciliter la mise en place des infrastructures de conservation et de commercialisation des produits de pêche ;
- Régler définitivement le statut foncier du site de Base-Agip pour sécuriser les différents groupes d'acteurs et leurs investissements ;

- Améliorer les rendements de leurs activités et la qualité de leurs productions ;
- Appuyer les activités et les capacités de la caisse communautaire pour qu'elle joue son rôle moteur dans le financement des activités des membres de la communauté ;
- Doter la structure faîtière d'une direction forte et efficace ;
- Poursuivre l'accompagnement de la structure faîtière en la dotant des capacités techniques et organisationnelles d'accompagnement/suivi des OSP.

### **Problématique :**

Les communautés de pêche artisanale exploitent les pêcheries de façon continue sans observer les périodes de reproduction de la ressource. Cette pression exercée sur la biodiversité maritime explique la rareté des captures et l'accentuation de la pauvreté. Les mesures d'aménagement instituées par les pouvoirs publics ne peuvent être mises en œuvre qu'avec la participation des acteurs de la pêche. C'est pourquoi il convient de les organiser pour qu'ils s'impliquent mieux dans ce processus de conservation.

### **Objectifs :**

- Identifier les opportunités et contraintes dans un processus de changement ;
- Renforcer les capacités des membres des communautés ;
- Créer des cadres de concertation et d'actions communautaires au niveau micro et méso ;
- Favoriser une dynamique associative capable de prendre en charge les questions relevant de la pêche artisanale et la gestion des ressources halieutiques ;
- Doter les organisations communautaires d'un outil pour action ;
- Montrer aux communautés l'intérêt de diversifier les activités.

### **Contenu de l'activité :**

- Réalisation des diagnostics participatifs ;
- Organisation des sessions de formation des organisations communautaires de pêche ;
- Structuration des communautés de pêche en OSP et SF ;
- Formulation des plans d'actions communautaires ;
- Appui à la diversification des activités.



## 19. AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES PECHEES ARTISANALES DANS LES VILLAGES RIVERAINS

***Année d'exécution : 2007 - 2008***  
***Localisation : Ntandu-a-Nzadi et Kwilu***

### **Résultats/observations :**

- Les résultats des diagnostics ont été restitués dans les villages et validés par les communautés ;
- 392 acteurs ont pris part aux formations, soit 218 femmes et 173 hommes ;
- 45 OSP ont été mises en place dont 6 de femmes, les autres étant mixtes ;
- 4 structures faîtières ont été mises en place ;
- 538 acteurs sont impliqués dans les OSP dont 286 femmes et 252 hommes ;
- Chaque OSP est dotée d'un plan d'action qui tient lieu de projet social ;
- Présence dans certaines communautés de quelques activités relevant des stratégies de diversification.

### **Perspectives :**

Le parcours effectué est certes considérable, mais des efforts restent à faire pour parachever l'œuvre d'institutionnalisation : des structures faîtières restent à mettre en place. Pendant ce temps, la question fondamentale demeure celle liée à la consolidation et à la solidification des organisations créées : deux programmes stratégiques sont indispensables pour parvenir à ces visées :

- Le renforcement de capacités des organisations et leurs membres afin que les structures soient mieux gérées ;
- L'appui à la mise en œuvre des plans d'action que les organisations se sont données. C'est au travers de ces actions envisagées que le bien fondé des groupes auxquels ils appartiennent.

## 20. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GENRE

**Année de réalisation :2007-2008**

**Localisation : Ntandu-a-Nzadi.**

### **Problématique/Justification :**

Suite à l'analyse organisationnelle genre, un plan d'action a été formulé par les groupements ou OSP de Ntandu-a-Nzadi.

Les changements genre souhaités sont :

-Une augmentation des captures par type de pêcheries et plus d'accès des groupements de femmes à la ressource halieutiques ;  
Un meilleur fonctionnement des OSP résultant de l'organisation des services et plus de participation des catégories socio-économiques défavorisées à la vie associative.

### **Objectif**

- Renforcer de façon plus équitable les activités d'auto développement des organisations communautaires ;
- Améliorer la participation des groupes socio-économiques défavorisés.

### **Contenu de l'activité**

#### **• Renforcement des capacités des OSP :**

- Analyse participative des opportunités de redynamisation des OSP ;
- Elaboration d'une vision et définition du règlement intérieur ;
- Elaboration du plan d'action équitable ;
- Analyse des besoins en formation des organisations ;
- Formation en gestion des organisations pour différents groupes sociaux ;
- Formation en gestion de l'approvisionnement (gestion financière).

#### **• Introduction de l'aquaculture :**

- Analyse des droits d'accès au terroir et à l'eau en cas d'investissement dans l'aquaculture ;
- Définition des accords de droit d'accès : lancement des sites d'essai ;
- Evaluation socio-économique de l'essai de l'aquaculture ;
- Assistance au processus D.O. pour l'amélioration de la gestion de la ressource ;

#### **• Exécution de la loi sur réglementation de la pêche :**

- Informer / former les groupes sur les techniques de pêche ;
- Amener les populations à diversifier les activités.

- **Elaboration et exécution des programmes de formation :**

- Formation organisationnelle ;
- Formation en gestion financière ;

- **Suivi des activités :**

**Résultats/Observations :**

- 22 groupements ont été ré identifiés ;
- 18 groupements sur 22 ont été redynamisés. Il y a eu naissance de nouveaux groupements enregistrés dont :
  - Sept (7) groupements qui sont composés et animés par les femmes (soit 23,33% des groupements) ;
  - Onze (11) groupements sont formés uniquement d'hommes (36,66 %) ;
  - Douze (12) associations mixtes (40 %)
- La stratégie genre a été prise en compte dans la structuration et la redynamisation des associations en ce qui concerne les postes de responsabilité notamment : une plus grande d'intégration de la femme dans les activités et structures dirigeantes :
  - sur un total de 110 femmes membres de groupements, 46 femmes (soit 41,82%) font partie des structures de gestion ;
  - pour un total de 138 responsables, on trouve 33,34 % de femmes et 66,66 % d'hommes ;
- Les 296 associés couvrent pratiquement toutes les franges professionnelles actives de la communauté.
- Les adhésions féminines et masculines sont relativement équilibrées puisque l'on compte 113
  - Femmes (38,18%° et 183 hommes (61,82 %) ;
  - Exécution de la loi sur la pêche :
  - Mise en place d'un comité de femmes :

**Perspectives :**

L'équipe de l'AVOLAR croît avoir fait le plus difficile : au niveau des groupements, par exemple, on peut citer la production, l'adoption des textes réglementaires et leur légalisation officielle, au cours de cette phase terminale.



## 21. APPUI AUX GROUPEMENTS TERRE PROMISE ET MINKELO DANS LA PRODUCTION DE POUSSINS

**Année d'exécution : 2007-2008**

**Localisation : Minkelo, Buila et Bete**

### **Problématique/Justification :**

L'élève familial de poules constitue l'une des activités de prédilection des femmes. En moins de quatre (4) ans le cheptel de poules locales dans le District de Cataractes a atteint 15.000 têtes environs, élevés par 3.000 ménages.

Malheureusement, suite aux épizooties qui ont sévi dans la région, près de 12.000 têtes de volaille ont péri.

### **Objectifs :**

- Reconstituer le cheptel de volaille ;
- Mettre sur le marché des produits de meilleure qualité à un prix abordable ;
- Contribuera l'amélioration de la production avicole dans la localité ;
- Améliorer le revenu et le niveau de vie des membres des groupements.

### **Contenu de l'activité :**

- **Construction des installations d'exploitation par les bénéficiaires**
- **Dotation des bénéficiaires en matériels** (pelles, brouettes, broyeur manuel, balance, lampe à pétrole, abreuvoirs, mangeoires, éleveuses...) et d'intrants, (poules et coqs de race améliorée pour la production d'œufs; à couvrir et poules et coqs de race locale dans le but de produire des poussins de race locale mais également afin de couvrir les œufs des pondeuses, aliment de bétail et des produits vétérinaires, de la litière et de pétrole lampant).
- **Suivi accompagnement dans la production d'œufs à couvrir et des poussins améliorés.**

### **Résultats/observations :**

- Formation de 10 membres de groupements ainsi que 47 autres petits éleveurs formés :

Thèmes : conduire de l'élevage des poules locales et améliorées, production d'œufs à couvrir et de poussins d'un jour, techniques de fabrication d'aliment pour volaille.

- **Distribution des kits d'oiseaux, d'intrants et de matériel à chaque groupement, répartis comme suit :**
- Oiseaux : 70 poules et 08 coqs de race locale, plus 10 poules et 08 coqs de race améliorée ;

- Intrants : il s'agit de la provende (300 kg démarrage, 500 kg finition et 1200 kg ponte) et des produits vétérinaires (vaccins, antibiotiques, vermifuges, anticoccidien et vitamines) ;
  - Matériel : 02 pelles ordinaires et 02 pelles fermières, 15 abreuvoirs et 15 mangeoires, 04 lampes à pétrole, 05 éleveuses, 01 brouette, 01 broyeur manuel et 01 balance en plus des seaux et bidons ;
- **Production en 7 mois :**
    - 4267 œufs produits dont 771 œufs fêlés (auto consommés) et 1800 œufs fécondés vendus ;
    - 1035 poussins produits dont 900 démarrés et vendus ou cédés en métayage ;
    - 170 ménages/petits éleveurs ont bénéficié des poussins produits au niveau de ces 2 groupements
  - **Traitement Vétérinaire :**
    - 1027 poussins et sujets adultes vaccinés contre la variole et la maladie de New Castle ;
    - 1512 sujets des élevages familiaux vaccinés contre les mêmes maladies ;

### **Perspectives :**

Tenant compte des résultats satisfaisants obtenus et de l'intérêt suscité par cette activité dans le milieu, la poursuite du projet serait à envisager. Il faudrait alors renouveler la bande de reproducteurs, et doter les groupements de couveuses pour la production des poussins. La pratique du métayage serait aussi à encourager.



## 22. APPUI A L'UNION DES GROUPEMENTS DE LA CEINTURE MARAICHÈRE DE LA VALLÉE DE LOMA (UGCML)

**Année d'exécution : 2008**  
**Localisation : Collectivité de Boko**

### **Problématique/Justification :**

L'Union des Groupements de la Ceinture Maraîchère de vallée de Loma (UGCML), Collectivité de Boko qui comprend huit (8) groupements dont deux pratiquent l'**aviculture** et un autre **la cuniculture**, est constituée en majorité de jeunes.

Bien que débutant dans les cultures maraîchères, ces jeunes ont compris qu'en plus des connaissances techniques, l'accroissement des rendements et partant de la production est étroitement lié à la maîtrise des facteurs de production telle la fertilité des terres cultivées, l'eau d'irrigation en vue de satisfaire les besoins des cultures...

### **Objectifs :**

- Renforcer les capacités techniques organisationnelles et en gestion des groupements ;
- Pallier le déficit en outil de travail exprimé par les groupements ;
- Satisfaire la demande en fumure des groupements membres ;
- Faciliter aux groupements l'accès à l'eau d'irrigation ;
- Contribuer à l'amélioration de la production maraîchère dans la localité.

### **Contenu de l'activité :**

- Formation des bénéficiaires en vue de combler les lacunes observées tant sur le plan technique, organisationnel que de la gestion ;
- Fourniture de matériel, d'outils et d'intrants pour permettre aux jeunes d'éviter des retards dans l'exécution des opérations culturales et l'amélioration des rendements ;
- Suivi de proximité en vue de les accompagner dans la mise en pratique des notions reçues lors des enseignements théoriques et pratiques. Ce sera l'occasion de corriger ou de fixer plus efficacement les connaissances.

### **Résultats/observations**

- **Formations :**
  - De 83 membres des deux groupements sur la conduite des cultures, les maladies et ennemis des cultures ainsi que sur les traitements ;

- De 2 membres par groupement (soit 16 au total), sur l'utilisation et la gestion du système d'irrigation alimenté par une motopompe ;

- **Distribution des kits :**

- Outils : 4 houes et 02 brouettes par groupement ;
- Equipement : 01 pulvérisateur par groupement, 01 motopompe pour quatre groupements et 72 m de tuyau PVC et 25 m de tuyau d'arrosage et un lot d'accessoire par groupement ;
- Semence : 50 gr de chou, 25 gr de tomate 14 gr de poivron et 13 gr de ciboule par groupement ;
- Superficies mises en culture et production obtenue :
- 01 ha environ emblavé par groupement, soit un total de 08 ha pour les huit (8) groupements concernés, pendant près de 11 mois ;
- 221,3 tonnes de légumes produits (oignons, chou, poivron, tomate et légumes locaux) ;

- **Traitement**

- Près de 5.000 pieds de tomate traités contre le mildiou ;
- 600 pieds de tomate et de poivron traités contre les acariens ;
- 200 m<sup>2</sup> d'oignon traité contre l'altérioriose ;
- 5.000 pieds contre les insectes et chenilles

### **Perspectives :**

Il est maintenant question du renforcement des capacités organisationnelles et financières des groupements des activités et une meilleure gestion des recettes obtenues de la vente des récoltés.





## **23. SEMINAIRE ATELIER SUR LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES DECHETS PLASTIQUES**

**Année d'exécution : 2008**

**Localisation : Mbanza-Ngungu**

### **Problématique/Justification :**

Comme c'est le cas dans la plupart des grandes agglomérations africaines, la gestion des déchets solides constitue un casse-tête pour les autorités municipales de la ville de Mbanza-Ngungu, dont l'étendu et la population croissent de façon vertigineuse.

Introduit il y a près de 20 ans dans notre pays, les matières plastiques ont très vite intégré notre vie de chaque jour, compte tenu de leur grande souplesse d'utilisation et d'application car elles sont susceptibles d'être facilement adaptée aux usages domestiques.

Or à cause de leur très faible et lente dégradation, les matières plastiques ont une durée de vie très longue. Par ailleurs la quasi-inexistence des services de collecte d'ordure font que l'on trouve aux abords des marchés et dans des quartiers des décharges anarchiques et des gisements d'ordures ménagères truffées de films et autres matières plastiques.

### **Objectifs :**

- Sensibiliser les différents acteurs sur les méfaits occasionnés par l'envahissement des espaces par les déchets plastiques et leur mauvaise utilisation dans l'emballage des produits alimentaires ;
- Réfléchir sur les alternatives d'assainissement de l'environnement en général, et de valorisation des déchets plastiques en particulier.

### **Contenu de l'activité :**

Organisation d'un séminaire sur les thèmes ci-après :

- Le vécu du problème et de ses conséquences ;
- Les différents types de pollutions urbaines et rurales ;
- Les alternatives d'assainissements de l'environnement : cas des déchets plastiques ;
- La collecte et le traitement des ordures ménagères : expérience NGUNGU-PROPRE (NGU-PRO) ;
- Les constituants dans la fabrication des matières plastiques.
- Quelles sont les solutions possibles ;
- La récupération et le recyclage des déchets plastiques ;
- Les sachets plastiques sources de pollution et de revenus ;
- Les résolutions et les engagements des acteurs.

**Résultats / observations :**

- Cinquante personnes ont pris part à cette rencontre, dont 20 des ONG et associations, 10 délégués des mairies, 06 associations, 06 des comités des marchés, 05 des quartiers et 05 du Ministère de la promotion de la femme ;
- Des résolutions et des engagements ont été pris par les participants.

**Perspectives :**

Les participants ont demandé à l'AVOLAR de :

- Faire le suivi de l'application des engagements pris par les différents acteurs ;
- Accompagner les promoteurs éventuels dans l'acquisition des moyens (financier et/ou matériels) devant leur permettre de mettre en exécution les projets ;
- Traduire certaines idées émises lors de ce séminaire en projets.



## 24. SEMINAIRE DE SENSIBILISATION SUR LES EMBALLAGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES

**Année d'exécution : 2007**

**Localisation : Mbanza-Ngungu**

### **Problématique/Justification :**

L'emballage est le contenant du produit qui sert à le protéger, à faciliter son transport et à soigner sa présentation.

La qualité du produit est également fonction de la qualité de son emballage. Ainsi, l'emballage est un moyen de garantir la sécurité du produit pour sa consommation. Pour cela, il doit préserver les différentes caractéristiques du produit jusqu'à la consommation (non toxicité, valeurs nutritionnelles, goût, odeur, couleur, texture...).

Pour remplir ces fonctions techniques, l'emballage doit être d'une certaine nature et d'une certaine structure.

Tout emballage agit directement sur le produit en modifiant éventuellement positivement ou négativement tout ou partie de ses caractéristiques.

Dès lors se pose la problématique autour des questions suivantes :

- Pourquoi emballer les aliments ?
- Comment et avec quoi emballer les aliments ?
- Quel emballage pour quel produit ?

### **Objectifs visés :**

- Sensibiliser les opérateurs et les consommateurs sur les emballages alimentaires ;
- Améliorer l'hygiène des produits alimentaires emballés ;
- Lutter contre la pollution et certaines maladies occasionnées par les emballages inappropriés

### **Contenu de l'activité menée :**

Les thèmes suivants ont été développés lors du séminaire :

- Problématique – Qu'est ce qu'un emballage ;
- Types d'emballage et comment choisir un emballage en fonction de la nature de produit ;
- Avantages et inconvénients des emballages ;

- Précautions pour les produits emballés-mesure de salubrité (emballage après usage) ;
- Des témoignages d'expériences (fabrication, utilisation ...)

### **Résultats obtenus et observations :**

- 47 participants ont pris part au séminaire répartis comme suit : 07 responsables municipaux, 08 responsables des comités des marchés, 06 associations des consommateurs, 04 fabricants ou importateurs d'emballages, 06 responsables d'ONG...
- 07 recommandations ont été prises à l'endroit : des Ministères de l'Industrie, de l'Environnement, de la santé et du Commerce et des structures telles que les comités des marchés, des associations et unités de production ainsi que des ONG.

### **Perspectives :**

Elles ont été formulées par les participants à travers les recommandations faites à l'issue du séminaire, parmi lesquelles :

- L'élaboration et la diffusion des normes nationales sur les emballages alimentaires et l'étiquetage ;
- Assurer un meilleur encadrement des opérateurs du secteur agro-alimentaire ;
- La mise en place du point focal et d'un comité national du Codex Alimentarius ;
- L'application des textes sur la protection de l'environnement, notamment l'interdiction de l'importation des emballages polluants ;
- Veiller à la protection des denrées alimentaires présentées à la consommation par un emballage approprié.
- Veiller à la traçabilité des emballages importés.
- Sensibilisation des vendeurs sur les risques de l'utilisation de certains emballages plastiques pour des produits alimentaires chauds.
- S'impliquer dans la mise en œuvre des recommandations du présent séminaire.
- Se rapprocher des services compétents pour la résolution de leurs problèmes d'emballage

## 25. APPUI AUX STRATEGIES ALTERNATIVES DES MOYENS D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES RIVERAINES NZADI ET KWILU

**Année d'exécution : 2007-2008**

**Localité : Nzadi et Kwilu**

### **Problématique/Justification :**

Les communautés villageoises situées dans le District des Cataractes et particulièrement le long de la côte maritime et vivent essentiellement des ressources maritimes, fluviales et forestières. Compte tenu du contexte socio-économique global de plus en plus exigeant, ces communautés riveraines des forêts et des cours d'eau pratiquent des procédés et techniques qui ne tiennent pas compte des équilibres de l'environnement. Une pression démesurée est exercée sur la biodiversité qui se raréfie. Des populations des villages riverains de la rivière Nzadi et Kwilu se sont concertées pour examiner cette situation.

### **Objectifs visés :**

- Reconstituer les stocks des ressources par la réduction de la pression ;
- Interdire l'utilisation des moyens ou procédés exagérés d'exploitation ;
- Orienter les communautés vers d'autres moyens d'existence (activités) ;
- Réduire la dépendance des communautés vis-à-vis des ressources naturelles ;
- Réduire la pauvreté et l'état de vulnérabilité des communautés villageoises.

### **Contenu de l'activité menée :**

- **Action d'aménagement conservation :**

- Interdiction de pratiques prohibées ;
- Application des mesures d'aménagement.

- **Activités de diversification :**

- Réalisation des activités agricoles et d'élevage.

Premiers mois d'exécution du projet du projet, à savoir Octobre à Décembre 2007 :

- Vulgarisation des résultats de la concertation et sensibilisation sur les mesures d'aménagement ;
- Constitution des groupes et prospection des sites maraîchers ;
- Achat et distribution d'outils et des intrants ;
- Formation et réalisation des activités agricoles ;

- Suivi des réalisations

### **Résultats obtenus et observations :**

Au cours des trois (3) premier mois de réalisation, la première activité (maraîchage) mise en chantier a donné les résultats ci-après :

- Vulgarisation des résultats et sensibilisation sur les mesures d'aménagement :
  - Trois rencontres de restitution ont été organisées dans les villages de Ndembo, Kivuvu et Kikenga auxquelles 77 pêcheurs ont pris part.
- Achat et distribution des outils et semences :
  - Des outils (60 arrosoirs, 60 machettes, 30 houes, 24 haches...) de la semence (300 gr de semence de tomate, 100 gr d'aubergines, 5 kg de piment ...) et 3 litres d'insecticide/acaricide ont été achetés et une partie distribuée ;
- Formation et réalisation des activités agricoles ;
  - 11 auditeurs appartenant à la communauté de Kiasungua où il y a déjà eu implantation des pépinières ont été formés ;
- Suivi des réalisations :

### **Perspectives :**

En dehors de quelques lenteurs observées dans la mise en place des groupes et la préparation des terrains, on peut retenir que le projet se déroule convenablement. L'accent est d'abord mis sur la réalisation du volet maraîchage, afin que les animateurs suivent correctement les exploitants pour leur transférer les compétences nécessaires. Les activités d'élevage seront lancées lorsque les cultures maraîchères atteindront un certain niveau de réalisation et les exploitants peuvent être sevrés de contraintes techniques.

**26. FORMATION = Renforcement des capacités**  
**Renforcement des capacités des ONG et des producteurs**  
**FORMATION DES GROUPES**                      **Année d'exécution : 2007**  
**PARTENAIRES**                                      **Localisation : MALANGA**

- Les associations des producteurs se caractérisent par une bonne maîtrise des techniques, mais leurs rendements sont souvent hypothétiques à cause d'une mauvaise organisation et d'un système de gestion peu adapté ou mal maîtrisé.

**Objectifs :**

Ces formations qui ont été dispensées par les ONG ATV et AVOLAR avaient pour objectifs :

- Pour les ONG :
  - Assurer le renforcement des capacités humaines des ONG par la mise à disposition d'outils adaptés d'identification des projets, d'analyse des problèmes, des planification et de suivi-évaluation ;
  - La promotion des méthodes participatives dans l'identification et la formulation des besoins des populations.
- Pour les organisations des producteurs :
  - L'amélioration du fonctionnement des groupements ;
  - L'élaboration et le suivi des programmes prévisionnels ;
  - La tenue et l'utilisation des outils comptables et de gestion ;
  - La promotion des échanges d'expériences pour susciter l'émulation entre groupements des producteurs.

**Contenu de l'activité :**

- Thèmes de formation pour les ONG :
  - Méthodes classiques d'identification des projets ;
  - Méthodes participatives ;
  - Pourquoi créer un groupement
- Thèmes pour les organisations des producteurs :
  - Pourquoi créer un groupement de production ; caractéristiques d'un groupement ;
  - Comment choisir les responsables d'un groupement ;
  - Comment choisir les activités d'un groupement ;
  - L'élaboration d'un programme d'activités d'un groupement

- L'élaboration d'un programme d'activités ;
- Gestion financière (budget, tenue et contrôle de la caisse ;
- Les outils de gestion des activités d'un groupement ;
- se et du livre de caisse,...).

### Résultats/observations :

- Dix huit (18) membres de 18 ONG représentées ont été formés, soit un membre par ONG ;
- Trente cinq (35) présidents de 35 groupements (donc un par structure représentée) ont été formés.

### Perspectives :

Les contacts établis avec des ONGD et des associations de producteurs permettent d'affirmer que :

- Les méthodes participatives d'identification de projets ne sont pas suffisamment connues au niveau des ONG. Il faut en assurer une plus large vulgarisation ;
- Les producteurs n'ont pas encore acquis un esprit d'entreprise, ils pensent s'ils doivent toujours être assistés. Il faut donc, en plus des aspects organisationnels et de gestion, renforcer leur esprit
- d'entreprise et leurs capacités de négociation (mobilisation des financements) ;
- Dans l'encadrement et le suivi des producteurs, deux de la zone de Songololo, peu connus, doivent être particulièrement pris en compte ;
- Les besoins en formation dans le cadre du renforcement des capacités des ONG et des producteurs sont encore importants.

En conséquence, il a été recommandé d'allouer un crédit plus important à ces formations pour qu'elles portent sur un plus grand nombre de bénéficiaires.



## 27. FORMATION DES ELEVEURS SUR LA CONDUITE DE L'ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS ET DES PORCS

**Année d'exécution : 2007- 2008**

**Localisation : Nkumba et Zamba (Territoire de Songololo)**

### **Problématique/Justification :**

Au cours de la visite de travail effectuée par l'équipe de la direction exécutive de l'AVOLAR dans le Territoire de Songololo au mois de décembre 2008, parmi les doléances formulées par les producteurs rencontrés figurait en bonne place le renforcement des capacités des producteurs dans la conduite des élevages de petits ruminants et de porc.

C'est pour répondre à ces demandes que l'AVOLAR a organisé deux sessions de formation respectivement à Nkumba et Zamba respectivement pour les petits ruminants et les porcs.

### **Objectifs :**

- Renforcer les capacités techniques des éleveurs de petits ruminants et de porcs ;
- Contribuer à l'augmentation du cheptel ovin, caprin du District ;
- Contribuer à l'amélioration de l'alimentation des populations.

### **Contenu de l'activité**

- Elevage de petits ruminants :
  - Caractéristiques des petits ruminants élevés au Congo ;
  - Identification des atouts et contraintes du milieu ;
  - Logement des petits ruminants ;
  - La conduite de l'élevage des petits ruminants ;
  - Exploitation du bétail.
- Elevage de porcins ;
  - Identification des atouts et contraintes du milieu ;
  - Races de porcs élevées au Congo ;
  - Logement des porcs ;
  - L'alimentation et la santé des porcs ;

- La reproduction et l'élevage des porcelets.

### Résultats/Observations :

- 23 petits éleveurs, dont 1 femme, de Nkumba et de Zamba ont été formés sur la conduite d'un élevage de petits ruminants
- 12 membres de 4 groupements (dont 2 femmes) et 5 individualités de Nkumba, Zamba et des villages environnant ont pris part à la formation sur l'élevage des porcins.

### Perspectives :

A l'issue de la formation, les participants aux deux modules ont sollicité d'être suivis tout en souhaitant que l'AVOLAR leur facilite l'accès aux produits vétérinaires. Ceux qui ont pris part au module sur les porcins se sont constitués en association des éleveurs de porcs de Zamba. Ils croient ainsi résoudre ensemble les problèmes liés à la conduite de leur activité, et surtout bénéficier de l'expérience du personnel de la ferme porcine de Zamba.



## 28. ACTIVITES DU CEDOC

**Année d'exécution : 2007- 2008**  
**Localisation : Siège de l'AVOLAR**

### **Problématique/Justification :**

Au cours des 2 années que couvrent les activités évoquées dans le présent rapport, un effort a été consenti dans le réapprovisionnement en ouvrages et périodiques du Centre de Documentation, CEDOC.

C'est l'occasion pour remercier toutes les institutions qui, comme le CTA, nous ont apporté leur aide dans ce sens. Cependant, malgré ces efforts, nous constatons qu'il y a eu une augmentation sensible du nombre de lecteurs par rapport aux années passées.

### **Objectifs :**

- Diversifier les sources d'information du CEDOC;
- Participer au renforcement des capacités des acteurs de développement ;

### **Contenu de l'activité :**

- Acquisition de nouveaux ouvrages ;
- Souscription des abonnements aux revues et périodiques ;
- Exploitation de l'Internet pour améliorer le fond documentaire du CEDOC.

### **Résultats/observations :**

- **S'agissant d'ouvrage et de revues :**
  - 73 nouveaux ouvrages ont été acquis soit gratuitement (de CTA principalement) soit achetés ;
  - 115 revues et périodiques reçus ;
  - 16 livres reçus gratuitement par l'OIE en France ;
  - 32 livres ont été acquis gratuitement par le CETIM en Suisse ;
  - 12 livres ont été acquis gratuitement par l'Alliance SIDA en Angleterre ;
  - 216 Kg d'ouvrages ont été gratuitement par la CNUCED en Suisse.

- **Au niveau des lecteurs :**

Les tendances sont restées sensiblement les mêmes que les années précédentes dans la mesure où :

- La moyenne annuelle du nombre de lecteur pendant les trois dernières années a été de 367 lecteurs, avec un pic en 2006 (282 lecteurs);
- Le thème le plus consulté demeure l'élevage des poules avec 32 % de lecteurs (2005 à 2006), les ouvrages sur le maraîchage ont été la curiosité de 27 % des lecteurs (29 % dernièrement).

### **Perspectives :**

En dehors de quelques lecteurs avertis, du CEDOC est beaucoup plus fréquentée lorsqu'une ou plusieurs activités liées à la production sont menées au siège de l'ONG, soit par l'AVOLAR, soit par l'un de ses partenaires privilégiés (PRODAPPAK) par exemple, pour la vente de poussins et de la provende).

Ainsi, il est question d'améliorer la visibilité de ce Centre et des ouvrages qu'elle contient, tout en poursuivant les activités de vente d'intrants et des livrets de vulgarisation au siège. Il faudrait en outre relancer les contacts avec les autres partenaires, pour des abonnements.

Mise en place d'un Cyber Café.



## 29. DIFFICULTES RENCONTREES

### Année d'exécution : 2007- 2008

Au cours de la période considérée dans le présent rapport, les activités de l'association se sont étendues dans un nouveau Territoire, Luozi, contrairement aux années précédentes où seuls Mbanza-Ngungu et Songololo constituaient les seules zones d'action du District des Cataractes.

En dépit de quelques différences mineures liées à chaque Territoire, les principales difficultés rencontrées dans la réalisation des activités sont les suivantes :

- Une attitude des populations des villages, principalement dans les Territoire de Mbanza-Ngungu et Songololo, qui n'arrivent plus à faire la distinction entre l'approche des partis politiques et la démarche des organisme de développement, car les participants aux rencontres de mobilisation et/ou aux formation, par exemple, exigent des apéritifs ou des jetons de présence comme conditions sine qua non pour y prendre part ;
- La vulnérabilité à la pauvreté qui conduit les gens à ne s'intéresser aux activités communautaires que pour rechercher des bénéfices immédiats, qui ne sont pas toujours disponibles. D'où peu de motivation qu'ont les bénéficiaires des actions menées en leur faveur ;
- L'insuffisance des moyens financiers à la disposition de l'ONG d'accompagnement dans la réalisation des activités, très souvent en cas des besoins exprimés ;
- La dégradation très avancée des routes, principale voie utilisée pour le transport des agents d'appui ainsi que pour l'acheminement du matériel et des matériaux, a constitué le facteur limitant primordial, pour le cas du Secteur de Wombo / Kasi, Territoire de Songololo tout particulièrement ;
- Enfin, l'utilisation de l'ONG comme opérateur pour l'exécution des programmes des Organismes partenaires, ne lui permet pas d'accompagner les communautés sur la base des projets initiés avec et pour les populations. La qualité de prestataire ne donne pas la possibilité de mettre en œuvre la politique de développement de l'organisation.

## SOMMAIRE

0. AVANT – PROPOS.....	2
1. REPERES HISTORIQUES DE L'AVOLAR.....	4
2. RECONNAISSANCES OFFICIELLES DE L'AVOLAR.....	4
3. NOTRE VISION.....	5
4. NOTRE MISSION.....	5
5. NOS OBJECTIFS.....	5
6. NOS DOMAINES D'INTERVENTION.....	6
7. NOS STRATEGIES D'INTERVENTION.....	6
8. NOS PRESTATIONS, NOS SERVICES.....	7
9. UN SCHEMA DE FONCTIONNEMENT SIMPLE.....	9
10. ORGANIGRAMME DE L'AVOLAR.....	10
11. NOS MOYENS D'INTERVENTION.....	11
12. MOYENS MIS EN ŒUVRE .....	11
12.1. Moyens humains.....	11
12.1.1. Les Membres du Conseil d'Administration.....	11
12.1.2. Les Membres de l'Equipe Exécutive.....	11
12.1.3. Le Personnel d'Appoint.....	11
12.1.4. Les Partenaires Financiers.....	12
12.2. Moyens Matériels .....	12
a) Bâtiment et infrastructure.....	12
b) matériels roulants.....	12
c) Matériels de production et d'exploitation.....	12
12.3. Moyens financiers.....	12
13. COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE BIENNALE.....	13
13.1. Les produits d'Exploitation.....	13

13.2.	Les Charges d'Exploitation.....	13
14.	CONTRIBUTIONS AU DEVELOPPEMENT PAR LES ACTIVITES REALISEES.....	16
15.	APPUI AUX ACTIVITES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS LA ZONE RURAL DU SECTEUR DE WOMBO, TERRITOIRE DE SONGOLOLO.....	17
15.1.	Installation des moulins communautaire en milieu rural.....	17
16.	APPUI AUX ACTIVITES AGROPASTORALES DANS LA ZONE PERI-URBAINE DE MBANZA-NGUNGU, SONGOLOLO ET LUOZI.....	19
16.1.	Promotion de l'aulacodiculture (élevage des aulacodes).....	19
16.2.	Promotion de la culture de la spiruline.....	23
16.3.	Accompagnement et assistance des enfants vulnérables.....	26
16.4.	Culture maraîchère, Porciculture, aviculture et cuniculture.....	29
17.	ANALYSE SUR LES STRATEGIES DE DIVERSIFICATION DES MOYENS D'EXISTENCE DANS LA COMMUNAUTE DE PECHE DE LUNIONZO.....	32
18.	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GENRE.....	33
19.	AMENAGEMENT PARTICIPATIF DES PECHEES ARTISANALES DANS LES VILLAGES RIVERAINS.....	37
20.	MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION GENRE.....	38
21.	APPUI AUX GROUPEMENTS TERRE PROMISE ET MINKELO DANS LA PRODUCTION DE POUSSINS.....	41
22.	APPUI A L'UNION DES GROUPEMENTS DE LA CEINTURE MARAICHERE DE LA VALLEE DE LOMA.....	43
23.	SEMINAIRE ATELIER SUR LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DES DECHETS PLASTIQUES.....	46
24.	SEMINAIRE DE SENSIBILISATION SUR LES EMBALLAGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES.....	48
25.	APPUI AUX STRATEGIES ALTERNATIVES DES MOYENS D'EXISTENCE DES COMMUNAUTES RIVERAINES NZADI ET KWILU...	50
26.	FORMATION/RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	52
27.	FORMATION DES ELEVEURS SUR LA CONDUITE DE L'ELEVAGE	54

DES PETITES RUMINANTS ET DE PORCS.....	
28. ACTIVITES DU CEDOC.....	56
29. DIFFICULTES RENCONTREES.....	58